

Lencouacq

BULLETIN MUNICIPAL 2018 - N°29



Le Mot du Maire

Sommaire

Tarifs et locations	3
Budget 2018	4
ADAP	5
Nouveau Conseil Municipal	6
La forêt communale	7
Le Lotissement	8
SICTOM	9-10
SIVU de la Gouaneyre	11
Journée du Livre	12
SYDEC/SINEL	12
Monuments aux morts	13-15
Les Associations	
Le Comité des fêtes	16-17
L'USL	17
LENCARUE	18
L'ACCA	18-19
LOUS DE SAINT LOUP	19
CULTURE ET PATRIMOINE	20
Amical Détection Landes	20
Le DART Lencouacquais	21
Infos Locales	22
Horaires	22
Etat-Civil	23

Bulletin d'Informations Communales

Directeur de la publication :

Gérard PORTET

Rédaction :

Gérard PORTET

Yves LABAT

Olga MESPLES

Photos:

Didier DURIEUX

Conception/Impression:

Mairie de Lencouacq

Tirage : 250 exemplaires

Dépôt légal : 07/12/2018

Lencouacquaises, Lencouacquais,

En comparaison, dans la durée de mes mandats de Maire, l'année 2018 marquera une somme de disproportions entre le bon et l'inacceptable désastre.

Je développerai plus en détail ces événements lors de la cérémonie de vœux 2019, mais dans l'immédiat, je peux en dresser un bref résumé.

Dans le chapitre « bon » sont à signaler :

- l'aboutissement du lotissement de « La Grave » avec 4 lots totalement viabilisés,
- l'arrivée de la fibre au nœud de raccordement dans le local situé route de Roquefort, au pied du château d'eau.

Cette opération initiée par le réseau Orange, a permis une sérieuse montée en débit pour bon nombre de foyers Lencouacquais.

La distribution de la fibre chez le particulier sera l'objet d'une opération future.

- La réhabilitation ainsi que l'extension du réseau d'assainissement ont été réalisées par le « toujours existant » SINEL.
- L'accessibilité à nos bâtiments publics, pratiquement terminée, a été confiée et réalisée par l'entreprise BAPTISTAN.

La commission extra-communale en charge de l'étude des travaux à effectuer sur notre église, a fait intervenir un cabinet d'architectes aux fins d'établir un document comprenant le détail des tâches, leur montant approximatif ainsi qu'un calendrier prévisionnel.

Le négatif de ces 12 derniers mois écoulés ; comme prévues les baisses de dotations de l'Etat mais le plus désastreux, les décès de deux de mes adjoints ; Francine BELALA à la suite d'une longue maladie et Patrick ARROYO disparu subitement.

Ces deux disparitions associées à deux précédentes démissions, nous ont contraints à organiser une élection complémentaire fin novembre et installer quatre nouveaux élus.

Je félicite et remercie ces personnes pour leur implication et leur courage pour passer l'épreuve des urnes, parfois peu scrupuleuses.

Pour conclure, le Conseil Municipal « à nouveau au complet » et les employés communaux, sont heureux de vous inviter à la cérémonie des vœux, le

**Samedi 19 Janvier 2019 à 19h, en la salle
des fêtes.**

Joyeuses fêtes à toutes et à tous

Gérard PORTET

Tarifs des travaux en régie - Location salle des fêtes

Régie Matériel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, fixe les tarifs suivants applicables depuis le 1^{er} janvier 2015 :

Tracteur + chauffeur	40 €/h
Tracteur + girobroyeur + chauffeur	60 €/h
Tracteur + Remorque + chauffeur	40 €/h
Tondeuse - débroussailleuse+ employé	30 €/h
Immobilisation remorque	22 €/journée
Débroussilleur + chauffeur	60 €/h

Le Conseil Municipal, de part le coût des pièces détachées, décide que le tracteur-tondeuse n'est pas mis en location. De ce fait l'utilisation chez les particuliers devient interdite.

Régie location salle des fêtes, tables, chaises, et vaisselle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, FIXE les tarifs suivants applicables depuis le 1^{er} janvier 2015 :

Un chèque de caution de 200 € sera remis par le locataire au moment de la réservation ainsi que la signature d'une convention entre les deux parties. Un état des lieux contradictoire sera dressé avant et après la location.

A - SALLE DES FETES : Ces tarifs sont à la journée.

Période d'hiver : du 01 novembre au 15 avril.

	ETE	HIVER	OBSERVATIONS
Associations locales et associations caritatives à but humanitaire.	Mise à disposition gratuite de la salle.		
Associations extérieures : (manifestations avec repas)	150 €	180 €	Location sans vaisselle
Réunion	50 €	80 €	
Particuliers de la commune	50 €	80 €	Location sans vaisselle
Particuliers extérieurs	250 €	300 €	Location sans vaisselle
Salle Dulon	20 €	20 €	Utilisation de la cantine seule
Location vaisselle : 30 €			

B - LOCATION DES TABLES, CHAISES ET VAISSELLE

Un chèque de caution de 100 € sera demandé au locataire si la location n'est pas associée à la réservation de la salle des fêtes. Table : 1,00 € l'unité. Chaise : 0,30 € l'unité.

Vaisselle : 30 € quelque soit la quantité louée.

En cas de perte, de détérioration ou de casse des dits matériels, il sera facturé :

- Table 30 € - Chaise 15 €
- Assiettes (plate, creuse ou dessert) : 3 € - Verre : 2 €
- Tasse et sous tasse : 2 €
- Couverts (couteau, cuillère, fourchette, petite cuillère) : 1 € par pièce. - Carafe : 3 €

Budget 2018 et investissements

Extrait du 05 Décembre 2018

Situation comptable - COMMUNE DE LENCOUACQ - 2018

**Chapitres
(Dépense)**

Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde
16	Emprunts et dettes assimilés	114 190,24	40 002,34	74 187,90
20	Immobilisations incorporelles	9 960,00	0,00	9 960,00
204	Subventions d'équipement versées	164 600,00	133 172,89	31 427,11
21	Immobilisations corporelles	49 900,53	1 510,00	48 390,53
23	Immobilisations en cours	87 000,00	80 136,00	6 864,00
011	Charges à caractère général	67 789,00	52 146,00	15 643,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	90 310,00	75 363,48	14 946,52
014	Atténuations de produits	610,00	609,00	1,00
65	Autres charges de gestion courante	91 110,52	87 852,29	3 258,23
66	Charges financières	4 754,23	4 082,25	671,98
023	Virement à la section d'investissement	62 900,15	0,00	62 900,15
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	1 704,73	1 704,73	0,00
	Total Général	744 829,40	476 578,98	268 250,42

Situation comptable - COMMUNE DE LENCOUACQ - 2018

**Chapitres
(Recette)**

Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalise	Solde
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 528,28	2 916,98	388,70
13	Subventions d'investissement reçues	68 777,42	11 048,60	-57 728,82
16	Emprunts et dettes assimilés	97 300,00	97 622,19	322,19
001	Excédent d'investissement reporté	192 440,19	0,00	-192 440,19
021	Virement de la section de fonctionnement	62 900,15	0,00	-62 900,15
041	Opérations patrimoniales	1 704,73	1 704,73	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	828,06	828,06
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	51 521,50	37 338,81	-14 182,69
73	Impôts et taxes	91 541,00	87 329,40	-4 211,60
74	Dotations, subventions et participations	93 700,00	78 823,92	-14 876,08
75	Autres produits de gestion courante	15 781,60	13 699,92	-2 081,68
76	Produits financiers	5,00	3,15	-1,85
77	Produits exceptionnels	0,00	1 292,87	1 292,87
002	Excédent de fonctionnement reporté	66 629,53	0,00	-66 629,53
	Total Général	744 829,40	332 608,63	-412 220,77

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde	Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
16	Emprunts et dettes assimilés	114 190,24	40 002,34	74 187,90	001	Excédent d'investissement re	192 440,19	0,00	-192 440,19
20	Immobilisations incorporelles	9 960,00	0,00	9 960,00	021	Virement de la section de for	62 900,15	0,00	-62 900,15
204	Subventions d'équipement ve	164 600,00	133 172,89	31 427,11	041	Opérations patrimoniales	1 704,73	1 704,73	0,00
21	Immobilisations corporelles	49 900,53	22 456,20	27 444,33	10	Dotations, fonds divers et res	2 528,28	2 916,98	388,70
23	Immobilisations en cours	87 000,00	80 136,00	6 864,00	13	Subventions d'investissement	68 777,42	11 048,60	-57 728,82
					16	Emprunts et dettes assimilés	97 300,00	97 622,19	322,19
	Total :	425 650,77	275 767,43	149 883,34		Total :	426 650,77	113 292,50	- 312 358,27
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde	Code	Libellé	Budget	Réalisé	Solde
011	Charges à caractère général	67 789,00	53 165,66	14 623,34	002	Excédent de fonctionnement	66 629,53	0,00	-66 629,53
012	Charges de personnel et frai	90 310,00	75 363,48	14 946,52	013	Atténuations de charges	0,00	828,06	828,06
014	Atténuations de produits	610,00	609,00	1,00	70	Produits des services, domai	51 521,50	38 482,81	-13 038,69
023	Virement à la section d'invest	62 900,15	0,00	62 900,15	73	Impôts et taxes	91 541,00	93 411,82	1 870,82
043	Opérations d'ordre à l'intérie	1 704,73	1 704,73	0,00	74	Dotations, subventions et par	93 700,00	82 640,92	-11 059,08
65	Autres charges de gestion cc	91 110,52	87 852,29	3 258,23	75	Autres produits de gestion cc	15 781,60	13 699,92	-2 081,68
66	Charges financières	4 754,23	4 082,25	671,98	76	Produits financiers	5,00	6,15	1,15
					77	Produits exceptionnels	0,00	1 292,87	1 292,87
	Total :	319 178,63	222 777,41	96 401,22		Total :	319 178,63	230 362,55	-88 816,08

L'AD'AP = Accessibilité aux Personnes à Mobilité réduite

La loi n°2014-789 du 10 Juillet 2014 oblige les collectivités à rendre accessible les bâtiments et la voirie aux personnes à mobilité réduite.

Nous avons donc engagé des travaux sur tous les bâtiments publics et les espaces publics :

✓ Agence postale

Aménagement d'une place de stationnement adaptée

Création d'une rampe d'accès pour PMR et mise à niveau de la boîte aux lettres

✓ Cimetière

Création d'une place de stationnement adaptée

Création d'un cheminement accessible sur terrain naturel sur la base de 1.20m de largeur depuis la place de stationnement adaptée

✓ Eglise :

Création d'une place de parking et un cheminement sont installés permettant l'accès par une porte sans escalier.

L'église profitera également pour l'accès en façade de l'accès de la poste et de la place handicapée de la poste.

✓ Local ACCA

L'accessibilité extérieure

Création d'une place de stationnement adaptée

✓ Mairie

L'accès extérieur et le parking

✓ Salle des fêtes

L'accessibilité extérieure

Cheminement jusqu'à la Place du Foirail

Création d'une place de stationnement adaptée.

Un marché public a été engagé pour ces travaux avec un montant total TTC de 86 046.00€.

L'entreprise BAPTISTAN a été retenue. Une subvention d'un montant de 26 882.00€ a été allouée à ces travaux.



Le Nouveau Conseil Municipal

Suite au décès de deux élus survenus en 2018 et de deux démissions depuis les élections municipales de 2014, le conseil municipal de Lencouacq a perdu plus du tiers de ses membres et de ce fait une élection complémentaire partielle obligatoire a eu lieu le 18 Novembre 2018.

Un appel à candidature a été fait pour quatre postes de conseillers municipaux à pourvoir. Les candidatures devaient être adressées directement à la préfecture des Landes. Trois candidatures ont été retenues :

- Mme DE MEO Nathalie
- M. LOYS Jérôme
- Mme DECREMPS née RUEDA Carmen

Le suffrage devait correspondre à 25% + 1 voix des électeurs inscrits sur la commune, soit 79 voix.

Dès le premier tour, les 3 candidats ont été élus.

La mise en place du nouveau conseil municipal a eu lieu le 22 Novembre lors de la première réunion suivant les élections.

Le conseil municipal de Lencouacq compte donc 10 membres à ce jour :

- | | |
|---|------------------------------------|
| - M. PORTET Gérard, Maire | - M. MATHIO Yannick, conseiller |
| - M. LABAT Yves, 1 ^{er} Adjoint | - M. LESPES Jean-Marc, conseiller |
| - Mme MESPLES Olga, 2 ^{ème} Adjointe | - Mme DECREMPS Carmen, conseillère |
| - Mme SPERANDIO Michèle, conseillère | - M. LOYS Jérôme, conseiller |
| - M. BOUGUE Thierry, conseiller | - Mme DE MEO Nathalie, conseillère |



La forêt communale

Où en sommes-nous avec la forêt communale ?

Un petit récapitulatif sur notre forêt en cette fin d'année 2018.

A ce jour, pas un mètre carré de forêt ne reste à reboiser. L'ensemble des dégâts causés par la tempête Klaus est reconstitué (120 hectares), cela veut dire que les futures dépenses de travaux seront minimales durant le reste du plan d'aménagement, qui se terminera en 2029 ; seuls les travaux qui restent à réaliser sont du débroussaillage, des parcelles à marquer, effectués en régie. Pour ce qui est des recettes, je vous présente un état des lieux jusqu'à la fin du plan d'aménagement.

Les recettes présentées ci-dessous sont des tarifs approximatifs :

2019 = 7 221 €	2020 = 7 365 €	2021 = 1 290 €
2022 = 2 565 €	2023 = 4 988 €	2024 = 5 517 €
2025 = 0 €	2026 = 14 046 €	2027 = 14 224 €
2028 = 3 726 €	2029 = 11 297 €	

Si on fait un bilan rapide, on peut se rendre compte qu'il ne faut pas compter sur les recettes de notre forêt pour boucler notre budget communal ; seulement 3 ans de recettes seront correctes pour l'ensemble du plan d'aménagement.

Pour mieux comprendre la situation voici une petite explication sur les classes d'âge de la forêt :

Histogramme des classes d'âge en 2014 :

Reboisement => 86,73 ha	Pins de 0 à 5 ans => 46 ha	Pins de 6 à 10 ans => 15 ha
Pins de 11 à 15 ans => 38 ha	Pins de 16 à 20 ans => 38 ha	Pins de 21 à 30 ans => 0 ha
Pins de 31 à 35 ans => 3 ha 54	Pins de plus de 35 ans => 0 ha	

Histogramme des classes d'âge en 2029 (fin du plan d'aménagement) :

Pins de 0 à 5 ans => 0 ha	Pins de 6 à 10 ans => 0 ha	Pins de 11 à 15 ans => 86 ha 73
Pins de 16 à 20 ans => 46 ha	Pins de 21 à 25 ans => 15 ha	Pins de 26 à 30 ans => 37 ha
Pins de 31 à 35 ans => 38 ha	Pins de 35 à 46 ans => 0 ha	Pins de 46 à 54 ans => 3 ha 54
Feuillus => 6 ha 30		

Nous remarquons que jusqu'en 2029, seulement 3 ha 54 vont faire partie des coupes les plus rémunératrices, et tout le reste sera des éclaircies où le prix variera selon le marché du bois.

Il va falloir attendre jusqu'en 2039 pour voir la forêt communale prendre une place importante dans le budget de la commune.

Il est rappelé que les feuillus récemment plantés en bordure des plantations de résineux ne sont pas une pépinière libre-service !

« Lotissement LAGRAVE »

Cette année la commune à crée un « Lotissement » en divisant une parcelle communale en 4 lots viabilisés, situés impasse de Lagrave.

Pour cela la commune à fait appel au géomètre et aux divers syndicats de réseaux (SINEL et SYDEC) pour le raccordement en eau potable et assainissement collectif ainsi que télécom et électricité.

Le coût global de cette opération représente 50 650.00€.

Les terrains sont donc vendus à 25.20€ TTC le m² sans les frais de notaire. Ce qui représente 92 634.60€ de recettes.

Présentation générale du Budget :

LOT A : 1 180 m² = 29 786.40€ sans les frais de notaire

LOT B : 1 376 m² = 34 675.20€ sans les frais de notaire

LOT C : 1 039 m² = 26 182.20€ sans les frais de notaire

LOT D : 1 286 m² = 31 777.20€ sans les frais de notaire



SICTOM – Ordures ménagères

Du nouveau pour le ramassage des ordures ménagères.

A partir du 1^{er} Janvier 2018 tout a changé en ce qui concerne le ramassage des ordures ménagères ainsi que leur facturation.



La Communauté des Communes Landes Armagnac dont Lencouacq fait partie a sous-traité ce ramassage au SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) du Marsan.

En effet, la redevance ordures ménagères qui était facturée au trimestre par la CCLA c'est transformée en Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères calculé sur la valeur foncière de vos propriétés et réglée annuellement sur la taxe foncière aux impôts.

Une réunion publique à eu lieu le 07 Novembre 2018 afin de présenter le Syndicat en charge du traitement des ordures ménagères, ainsi que des nouvelles installations de bacs semi-enterrés.

Bien trier ses déchets c'est simple !



BOUTEILLES, FLACONS PLASTIQUES ET BRIQUES ALIMENTAIRES  <i>pas de barquettes ni suremballages plastiques</i>	BOUTEILLES, POTS, BOCAUX ET FLACONS EN VERRE  <i>pas de vaisselle, de verre ni d'ampoule</i>
EMBALLAGES MÉTALLIQUES ET AÉROSOLS  <i>sans bouchons ni capuchons</i>	TOUS LES PAPIERS ET CARTONNETES  <i>retirez simplement les films plastiques</i>
ORDURES MÉNAGÈRES Plastiques autres que bouteilles et flacons, restes alimentaires, petits déchets métalliques, litière, couches, polystyrène... <i>un doute ? Je jette dans le sac noir</i>	DÉCHÈTERIE Meubles, déchets électriques et électroniques, bois, encombrants, produits dangereux et polluants, textiles, ferraille, déchets verts... <i>adressez-vous au gardien présent sur place</i>

À LENCOUACQ MES POINTS TRI SE TROUVENT :

- au Bourg
- au « quartier du Jourets »

DÉCHÈTERIE D'ARUE
Rond-point de la D932 | Z.A de Nabias | ☎ 05.58.45.57.85

HORAIRES D'OUVERTURE	
Lundi	14h-18h
Mardi, mercredi et vendredi	9h-12h/14h-18h
Samedi	9h-12h/13h30-18h



Mairie de Lencouacq 05.58.93.04.27 SICTOM du Marsan 05.58.06.74.74 Plus de renseignements sur www.sictomdumarsan.fr



NOUVELLE DECHETERIE DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES - ARUE

OÙ TROUVER VOTRE DÉCHÈTERIE ?

Rond-point de la D932
Z.A de Nabias
40120 Arue



HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi	14h-18h
Mardi, mercredi et vendredi	9h-12h/14h-18h
Samedi	9h-12h/13h30-18h

DÉCHETS INTERDITS EN DÉCHÈTERIE

Pneus	Déchets industriels
Amiante	Bouteilles de gaz et extincteurs
Explosifs et munitions	Ordures ménagères
<small>À apporter en gendarmerie</small>	<small>À déposer en bac</small>

Accès interdit aux professionnels sauf pour les cartons (dans la limite de 1 100 litres/semaine*)

Un doute, une question ?

Contactez nous !

☎ 05.58.06.74.74
@ www.sictomdumarsan.fr
f SICTOM du Marsan

PROFESSIONNELS : pour vos apports de carton, demandez votre carte d'accès au 05.58.06.74.74

DÉCHÈTERIE SOUS VIDÉO PROTECTION
Pour votre sécurité, celle des agents et conformément à la réglementation en vigueur.

ATTENTION !
Récupération strictement interdite sous peine de **POURSUITES JUDICIAIRES**



OUVERTURE LE 2 JANVIER 2018

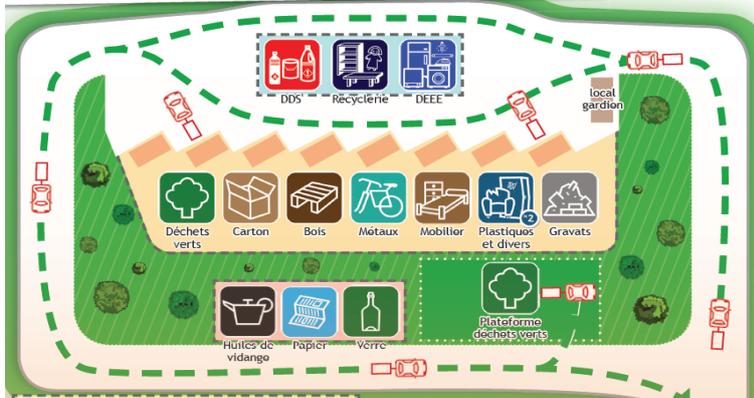
VENEZ DÉCOUVRIR VOTRE NOUVELLE DÉCHÈTERIE !

À partir du 2 janvier 2018, une nouvelle déchèterie sera à votre disposition sur la commune d'Arue. L'ancienne déchèterie de Roquefort sera alors définitivement fermée. Ce nouveau site fait l'objet d'un règlement, avec de nouvelles consignes.

Cette déchèterie est à l'usage exclusif des ménages. Les professionnels peuvent **seulement** y apporter les cartons dans la limite de 1 100 litres par semaine sur présentation d'une carte d'accès.



Plan de circulation du site d'Arue



DÉCHETS VERTS : végétaux uniquement, pas de bûches	3m ³ max./jour longueur max. 1,5m largeur max. < 10cm
ENCOMBRANTS non recyclables	3m ³ max./jour
BOIS PUR non traité, pas de mobilier, ni de déchets verts	3m ³ max./jour
CARTONS d'emballage vides et pliés, sans polystyrène	3m ³ max./jour
FERRAILLE et métaux non ferreux	3m ³ max./jour
MOBILIER : chaises, canapés, tables, matelas, armoires...	3m ³ max./jour
GRAVATS : pas de plastiques, de plâtre ou d'amiante	2m ³ max./jour

DÉCHETS DANGEREUX : acides, peinture, colle, détergents...	50 litres/jour
APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	3m ³ max./jour
RECYCLERIE : objets inutilisés et en état de marche	pas de limite de volume
HUILES moteur usagées	20 litres/jour
VERRE : bouteilles, bocaux et flacons uniquement	pas de limite de volume
TOUS LES PAPIERS, à déposer sans films plastiques	pas de limite de volume

Pour toute question ou renseignement, n'hésitez pas à vous adresser au gardien présent sur place !

DÉCHETS DE SOINS

Vous êtes un patient en auto-médication ?

Vous devez impérativement jeter ces déchets piquants, coupants et tranchants dans des boîtes jaunes spécifiques :



Ces boîtes vous sont remises gratuitement sur présentation d'une ordonnance dans toutes les pharmacies du SICTOM.

Une fois pleines, elles doivent être apportées fermées en déchèterie durant les semaines 1, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 45 et 50 uniquement.

CAISSE DÉCHET'TRI

Pour vous faciliter le tri de vos petits déchets électriques, toxiques ou spécifiques (ampoules, piles, petits appareils électriques et électroniques, etc.). Commandez la sur notre site internet : www.sictomdumarsan.fr rubrique «Déchèteries».



Il vous suffira ensuite de l'apporter en déchèterie afin que ces déchets puissent être valorisés.

Le SIVU de la Gouaneyre

- Président du SIVU : Duprat (Maire d'Arue)
- Secrétaire du SIVU : Corinne Labarbe
- Ecole d'Arue : Nelly Delacroix
Cycle 1 (TPS/PS/MS/GS)
- Ecole de Cachen : Simon Claerebout
Cycle 2 (CP/CE1/CE2)
- Ecole de Lencouacq : Céline Nicolas
Cycle 3 (CM1/CM2)
- ATSEM à l'école d'Arue : Nathalie Larché
- ✓ Cuisinières : Sophie Fuentes (Arue)
Florence Irazoqui (Cachen)
Jackie Descac (Lencouacq)
- Accueil périscolaire : Sophie Fuentes (Arue)
Alice Nadeau (Cachen)
Julie Pleumeckers (Lencouacq)
- Chauffeur du car : Dominique GILLET



Année scolaire 2017/2018 :

Les élèves de l'école de Lencouacq ont participé à diverses manifestations et activités :

- Novembre 2016
 - «Du Cinéma Plein Mon Cartable» : Graine de champion
- Janvier 2018
 - Théâtre du Pégly : Entourloipes, contes Dakoté
 - Théâtre Le Molière : Rag'Boogie
- Mars 2018
 - «Du Cinéma Plein Mon Cartable» : Le géant de fer
 - Théâtre Le Molière : Mini concert Orchestre symphonique de Gironde Pour l'amour de Juliette
- Mai 2018
 - Pôle Culturel du Marsan : Lullinight (danse)



Pendant les vacances d'été, les fenêtres et les portes de la classe ont été remplacées. Nous profitons donc d'une isolation thermique et phonique importante ainsi que d'ouvertures très esthétiques et pratiques.

Les portes de la cantine ont également été remplacées.

Entrées et sorties des élèves

Pour des raisons de sécurité, les entrées et sorties de l'école de Lencouacq se feront de la manière suivante :

- Les élèves qui prennent le ramassage scolaire utiliseront le portail « d'en bas » (Rue du Foirail).
- Les élèves qui sont véhiculés par leurs parents ainsi que ceux qui sont à pied, utiliseront le portail « d'en haut » (place du Foirail).

En accord avec la municipalité, il est désormais convenu que les véhicules stationneront sur le parking d'en haut de la place du Foirail.

Manifestations prévues sur le regroupement au profit de nos coopératives scolaires :

En mars 2019 : Loto à Cachen.

Vendredi 28 juin 2019 : Fête de l'école à Cachen.

Nous vous y attendons nombreux !

Journée du Livre 2018

La Journée du Livre, de la Poésie et de l'Artisanat, en partenariat avec les Editions claire lorrain de Bazas, a eu lieu pour la 6^{ème} année consécutive, le 03 Juin 2018.

Divers exposants, artisans, auteurs et artistes ont animé cette journée.

Le concours poésie sur le thème de la gourmandise a lui aussi été un succès, plusieurs participants dans toute la France et même à l'étranger. L'implication des instituteurs du territoire ont permis à beaucoup d'enfants d'être récompensés de leur travail.



Transfert Sinel / Sydec

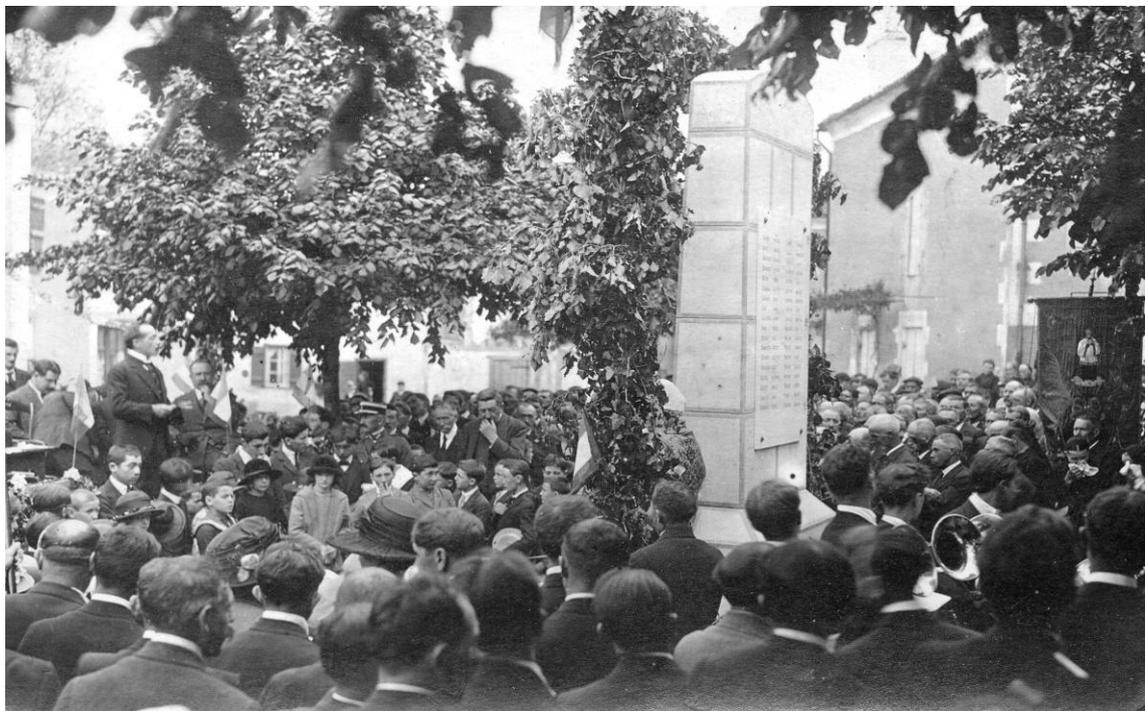
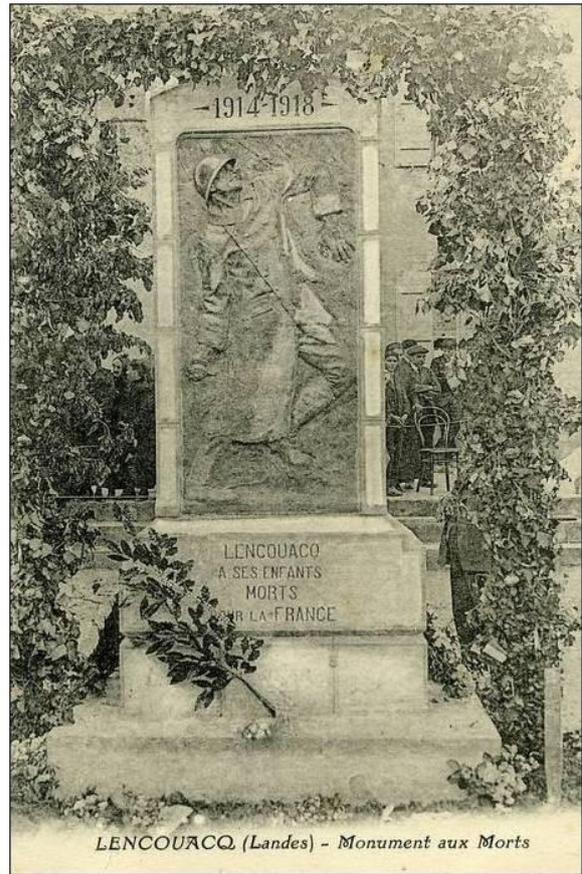
Depuis plusieurs années, le SINEL avait pour compétence la gestion des eaux et de l'assainissement sur le territoire. Pour des raisons de gestion, à compter du 1^{er} Janvier 2019, le SYDEC, gérant de l'éclairage public et de l'électricité reprendra les compétences du SINEL.

Le SYDEC devient donc l'interlocuteur et le gérant de ces domaines sur notre commune.

Un vote a eu lieu au sein de la Communauté des communes des Hautes Landes d'Armagnac qui a conduit le transfert du SINEL au SYDEC.

Le Monument aux morts de Lencouacq

L'Inauguration du 21/05/1923



Le Républicain Landais

UN NUMÉRO : 10 CENTIMES

Journal Démocratique du Sud-Ouest

UN NUMÉRO : 10 CENTIMES

Paraissant les Mercredi e, Samedi

ABONNEMENTS :

Mont-de-Maron et Département	Hors le Département
Trois Mois..... 6 fr.	Trois Mois..... 8 fr.
Six Mois..... 9 fr.	Six Mois..... 12 fr.
Un An..... 15 fr.	Un An..... 18 fr.

(Etranger, le port en sus)

Adresser toutes Communications et Annonces au Bureau du Journal

63-65, Rue Augustin-Lesbazeilles, MONT-DE-MARSON

Tél. 1-35 Adresse Télégraphique : RÉPUBLICAIN-MONT-DE-MARSON Tél. 1-35

INSERTIONS :

Annonces Judiciaires (la ligne).....	90 centimes
Annonces Commerciales (la ligne).....	1 franc.
Réclames.....	1 fr. 20
Faits Divers.....	1 fr. 50

L'Hommage aux Morts de Lencouacq

Par une après-midi printanière un peu lourde, mais dans la verte luxuriance de la nature, la jolie commune de Lencouacq a magnifiquement honoré, lundi dernier, ses Morts pour la Patrie.

Sur les confins du pays d'Albret et de la grande lande, Lencouacq est comme une délicieuse oasis au seuil de l'immense forêt. Les pignadars y sont mêlés de vertes prairies arrosées de cours d'eau limpides. C'est un coin vraiment délicieux d'autant plus que la commune forme une agglomération assez importante, avec ses maisons claires et riantes, ses jardins en ce moment chargés de roses, et, au centre, la très vieille église, qui atteste une très longue histoire.

Lencouacq a perdu trente-six de ses fils pendant la grande guerre, et, depuis lundi, les noms de ces héros revivent, en un cadre de gloire vraiment digne d'eux, gravés sur la pierre du monument très gracieux élevé à leur mémoire par la piété de leurs concitoyens.

Il s'élève, ce monument, au centre du pays, devant la vieille église. En granit gris, il est formé d'un soubassement aux lignes harmonieuses qui supporte un motif de bronze évoquant des scènes les plus poignantes de la guerre : Un poilu, épuisé par la lutte, va lancer désespérément sa dernière grenade, qu'il serre dans sa main droite crispée, tandis que de sa main gauche, il s'accroche au parapet glissant de la tranchée boueuse. L'image est saisissante de mouvement, et fait le plus grand honneur au statuaire qui l'a conçue et exécutée, M. Martial Caumont, de Tarbes.

A plusieurs reprises, pendant la cérémonie, la fanfare, que dirige avec un dévouement éclairé M. Faribault, exécute plusieurs morceaux de circonstance. A signaler notamment le joli chant : « Morts pour la France », exécuté par un groupe de jeunes chanteurs avec accompagnement de la fanfare. De même, avec accompagnement de fanfare, un vaillant mutilé, médaillé militaire, M. Dupouy, récite le poème si touchant de Théodore Botrel : « Pour nos Morts, sonnez clairons ! »

A l'issue de cette cérémonie d'inauguration, le cortège officiel se rend au Cercle des Travailleurs de Lencouacq où un champagne d'honneur leur est offert. Le président actif et dévoué du Cercle, le sympathique M. Maurice Labat, adresse en excellents termes la bienvenue à M. le Préfet Maisonobe et aux Parlementaires présents. M. Labat remet aux représentants de l'honneur qu'ils veulent bien faire aux quatre cents Membres du Cercle groupés dans un but de coopération matérielle et morale, dans une pensée généreuse de progrès social et d'union. M. le Préfet son verre à la prospérité du Cercle des Travailleurs, en souhaitant que, dans chaque commune des Landes, un groupement semblable unisse tous les bons citoyens et coopère ainsi à la prospérité générale du pays.

Discours de M. Coutures, Maire

Je remercie Monsieur le Préfet, premier représentant du Gouvernement de la République dans notre département ;

Je remercie Monsieur le Commandant représentant notre vaillante armée ; Messieurs le Sénateur, les Députés et autres invités qui ont bien voulu par leur présence rehausser l'éclat de la fête organisée en hommage aux morts pour la Patrie de notre Commune.

Au nom du Conseil municipal, au nom de la population de Lencouacq, je remercie le Comité d'initiative en la personne de son Président, M. Faribault, du mal qu'il s'est donné pour élever à la mémoire de nos chers disparus le monument destiné à immortaliser leur mémoire.

La tâche était dure ; le problème difficile à résoudre :

Pour une commune pauvre faire beaucoup avec rien...

Je remercie aussi les généreux donateurs qui par leur situation de fortune ont fait grossir la souscription ouverte à cet effet.

Je suis aussi heureux de dire que pas une famille, à Lencouacq, n'a voulu ne pas apporter sa pierre à l'édifice.

Tous y ont contribué et grâce à l'effort commun, le Comité peut aujourd'hui offrir à la commune de Lencouacq ce souvenir de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie pour sauver la France menacée, ce beau monument en granit des Pyrénées, sur lequel figurent leurs noms immortalisés et qui seront montrés en exemple aux générations futures.

Nul sujet mieux que celui-là ne pouvait fixer l'œuvre du Paysan Français :

Comme socle un tombeau, sur ce tombeau, le paysan de la veille qui a quitté son foyer, son champ, sa famille, pour endosser la tenue bleu horizon, traverser la France entière pour courir au danger :

Et là, les nerfs tendus, la grenade à la main, faisant de son corps une barrière, il dit à l'Allemand : « Tu ne passeras pas ! » et il n'est pas passé.

Gloire à nos Héros !
Vive la France ! Vive la République !

Discours de M. Faribault

Monsieur le Maire,
Messieurs les Conseillers Municipaux,
Messieurs,

Quand, le 2 août 1914, la France envahie appelait ses enfants à son aide, on entendait la Marseillaise retentir aux quatre coins de la France et cette Marseillaise lançait à tous les échos ces accents triomphants : « Le jour de gloire est arrivé. » Nos soldats partirent à la frontière une chanson sur les lèvres, de l'espoir plein le cœur.

Grâce à leur courage, grâce à leur héroïsme nos armées se couvrirent de lauriers et la France fut sauvée.

Mais, hélas ! La tourmente passée, bien des noms manquèrent à l'appel. D'innombrables phalanges d'héroïques martyrs étaient restées sur les champs de bataille, enveloppées d'un linceul de gloire immortelle.

La Patrie reconnaissante a voulu conserver un souvenir éternel de leur sublime sacrifice et toutes les communes de France ont perpétué la mémoire de leurs chers morts.

Eh bien, Messieurs, aujourd'hui je viens vous répéter les accents triomphants de 1914, je viens vous dire : « Un autre jour de gloire est arrivé pour la commune de Lencouacq. » Jour de gloire qui va consacrer l'immortalité du nom de ses glorieux enfants.

Jour de gloire qui pare d'une auréole de noble fierté le front de leurs chers parents, de leurs chères épouses et de leurs chers enfants ;

Jour de gloire, enfin, qui inonde d'une douce et légitime joie le cœur de nos chers concitoyens.

Aussi, en voyant aujourd'hui les plus hautes personnalités du département et les membres les plus distingués de notre presse landaise saluer avec nous la mémoire de nos chers morts, je songe au grand bonheur qu'ils nous font, un sentiment de profonde émotion étroit mon cœur de vieux soldat et pour le traduire je ne trouve que ce seul mot : « merci. »

Monsieur le Maire,

La patriotique mission que m'a confiée la Commission d'exécution d'érection de ce monument en me mettant à sa tête va s'achever et, au nom de la population de Lencouacq, je remets à la garde du Conseil municipal ce symbole de l'héroïsme et de l'abnégation des Enfants de votre commune tombés pour la Patrie.

Vous le conserverez avec un soin jaloux car il représente pour nous un patrimoine sacré de gloire impérissable.

Notre pieuse sollicitude saura le préserver des injures du temps afin que ces noms gravés sur son marbre ne s'effacent jamais, que toujours ils puissent dire aux générations présentes et futures : « Souvenez-vous. »

Souvenez-vous que les mutilés de la plus épouvantable des guerres ont souffert pour que vous puissiez vivre en paix.

N'oubliez jamais que, si un jour nous fîmes le sacrifice de notre existence ce fut : pour sauver la France et la Liberté.

Le Monument aujourd'hui

A l'occasion du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, la municipalité se devait de « rafraîchir » son monument aux morts afin de rester dans la droite ligne des recommandations émises lors de son inauguration. Ce nettoyage a eu lieu, les grilles ont été repeintes et surtout les pommes de pin en fer forgé ont été redorées. Tout cela a été réalisé par notre employé municipal Jean-Michel Edaliti aidé de son fils Guillaume en ce qui concerne les dorures. Nous tenons à les remercier pour le travail accompli ainsi que M. KREZYMON Yann pour la fourniture.

Nous remercions les lencouacquais(es) pour leur présence et également l'institutrice, Mme NICOLAS Céline, pour la participation de nombreux élèves.



Les Associations

Le Comité des Fêtes

Francis IRAZOQUI et Thierry BOUGUE



Les fêtes ont débuté cette année encore par notre Super loto, qui a rencontré un franc succès. Il faut souligner que la très précieuse aide de l'ACCA y est pour beaucoup. Les chasseurs ont redoublé d'effort tout au long des fêtes au côté des membres du comité, pour vous proposer de belles fêtes.

La course pédestre du samedi matin, quelque peu pluvieuse, a elle aussi attiré beaucoup de sportifs déterminés à en découdre. Malheureusement les tennismans n'ont pas pu en faire autant l'après midi, une pluie continue ayant décidé de s'installer pour le reste de la journée. Dommage, car nos amis du club de tennis de Tosse s'étaient déplacés pour l'occasion. Pas grave, notre tournoi de tennis s'est transformé en parties de belote, bien au chaud dans la salle des fêtes.



Bonne ambiance pour la soirée Tapas, malgré une légère baisse de fréquentation par rapport à l'an passé, toujours à cause du mauvais temps.



La journée du dimanche a également été une réussite, et nous espérons que vous vous êtes tous bien amusés.



Bilan financier des fêtes 2018 :

DEPENSES : 10 982 ,32 - RECETTES : 12 277,50

Le Comité des Fêtes remercie du fond du cœur toutes les personnes qui nous soutiennent autant financièrement (collecte, sponsors, don de lots pour le loto...) que les personnes qui nous soutiennent physiquement par leurs aides bénévoles pendant les fêtes. C'est grâce à vous tous, que nous pouvons organiser des fêtes !

Le Comité des fêtes c'est réuni en Assemblée Générale le 7 octobre 2018. A cette occasion nous avons fait un appel au bénévolat afin de pouvoir assurer la bonne continuité de cette association si chère à notre village. Malheureusement seulement 9 personnes (toutes déjà membres) étaient présentes à cette Assemblée. Parmi le bureau, 4 membres ont démissionné. Il ne reste donc plus que 2 membres du bureau pour maintenir le comité en espérant que quelques bonnes volontés les rejoignent. Il faut préciser que les démissions n'ont rien à voir avec la bonne ambiance et la convivialité au sein du Comité.

Nous espérons que les habitants de Lencouacq sauront se mobiliser pour que les fêtes 2019 puissent avoir lieu.

Nous vous souhaitons à tous d'excellentes fêtes et une bonne année 2019.

Union Sportive de Lencouacq

Patrice SAINT-MARC

Pour le plaisir.



Une équipe de foot à 8 vient de voir le jour cette année : mini championnat sur demi terrain, 2 mi- temps de 35 minutes chacune, mélange d'anciens joueurs ayant repris du service et de jeunes impliqués pour leurs couleurs, le tout simplement pour le plaisir de se retrouver et pratiquer son sport en toute simplicité. Les entraînements se font uniquement le vendredi avec bien évidemment en suivant les traditionnels apéritif et repas pour prolonger l'ambiance conviviale et faire ou refaire analyses de matchs ou autres mises en place tactiques... mais également pour annihiler

tous les bienfaits de la séance d'entraînement d'une heure trente qui vient d'être faite (lol) !

Pour démarrer la saison, quasiment une vingtaine de joueurs composent à ce jour l'effectif et participent à un championnat des Landes spectaculaire et rythmé, dans lequel la pratique à 8 ne cesse de se développer au fil des saisons : l'objectif affiché est de bien y figurer tout en prenant un maximum de plaisir dans notre sport favori et sans contrainte aucune.

D'ailleurs, si l'idée de pratiquer du foot en loisir tout en conservant un certain esprit de compétition vous botte, les portes du stade restent ouvertes aux curieux, aux intéressés, aux sportifs aguerris ou à ceux du dimanche lors d'un entraînement du vendredi, même si ce n'est que pour une simple prise de renseignement : nous serons ravis de vous y accueillir.

C'est maintenant de cette façon-là que le sport en ruralité peut encore demeurer sous nos couleurs vertes et blanches !

LENCARUE

Florence IRAZOQUI

L'année 2017 2018 a été une saison normale, les séances Séniors du mercredi et celles du lundi se sont bien déroulées ; merci à Stéphanie et Nathalie nos animatrices fideles.

Cette année Stéphanie en partenariat avec la MSA donne des cours d'équilibre ouvert à tous les séniors. Nathalie maintient toujours les séances adultes du lundi soir 18h40.

Nous avons par contre de moins en moins de licenciés. Ce qui met en péril l'avenir de LENCARUE, malgré l'augmentation de la cotisation !

Pour cette année nous allons essayer de joindre les deux bouts mais l'année prochaine c'est une autre histoire.

Merci aux trois communes Arue Cachen et Lencouacq de nous aider grâce à leurs subventions.

Venez vous dégourdir les jambes ; vous muscler ; vous détendre ; venez à plusieurs, on est plus motivés!!!!

Séances Séniors le mercredi matin 10h30 à 11h30

Séances Adultes le lundi soir 18h40 à 19h40

Prix de la cotisation : 65€ l'année ...

ON VOUS ATTEND!!!

L'A.C.C.A.

Gérard PORTEY et Denis LABAT

Amis chasseurs,

Ma première intervention au sein du bulletin municipal en tant que président, me permet d'évoquer une réelle satisfaction de coopérer avec une équipe dirigeante soudée et solide.

J'apprécie la totale implication des responsables de battues nuisibles et autres, des anciens et nouveaux responsables de lignes ayant réussi leur stage à VERT, mais également les « petits jeunes » fortement associés aux tâches de venaison, de tenue à jour du cahier des battues, etc...

Je constate également que la mise en place du nouveau système de convocation aux battues par messagerie est vraiment efficace et opérationnel, tout autant si ce n'est plus que l'affichage au Cercle, tout du moins pour nos amis hors village.

Dans un même état d'esprit, je souhaite très sincèrement que cette cordialité perdure entre anciens et nouveaux, dans le but que n'existe qu'une seule équipe.

Billet d'humeur de Denis LABAT

Les palombes se font attendre, j'ouvre la radio et je tombe sur un débat pour ou contre l'interdiction de la chasse le dimanche et le mercredi. Les anti-chasse, les écologistes, les sportifs du dimanche, les chercheurs de champignons et j'en passe, traitent les chasseurs de tous les noms et les accusent de tous les maux. Mais ces gens-là se croient partout chez eux et ne se soucient pas de savoir s'ils sont sur un territoire où ils peuvent se promener, terrain communal, forêt domaniale, non, ils se promènent partout et surtout chez autrui. (J'aimerais voir leur tête si on allait s'installer dans leur jardin ou sur leur terrasse.)

Le propriétaire, en général, tolère que des promeneurs circulent sur les chemins, ramassent modérément des champignons dans les bois (les vendre c'est du vol), mais ce que beaucoup de gens ignorent, c'est que celui-ci est obligé de prendre une assurance de responsabilité civile calculée à l'hectare au cas où un quidam se prendrait une branche sur la tête, par exemple.

Le propriétaire est en droit de refuser toute chasse sur son territoire, mais il doit s'assurer que son terrain ne soit pas ou ne devienne pas un refuge pour des animaux qui peuvent provoquer des dégâts sur les cultures, les élevages ou les plantations alentours. S'il y a plainte, le préfet peut ordonner une battue administrative dont le but est d'éliminer ces animaux sur ce territoire interdit de chasse et contraindre son possesseur au remboursement des dégâts.

Le chasseur, lui, est un ayant droit puisque les propriétaires ont donné leur territoire à l'association de chasse communale agréée ou à une association de chasse privée, afin que ceux-ci remplissent leur mission d'équilibre

sylo- cynégétique, plan de chasse et régulation des animaux classés nuisibles. C'est aussi grâce à eux que vous voyez des chemins bien entretenus, des cultures à gibier, de jolis coins parce qu'il s'y trouve une palombière, alors voyez, avant de pouvoir assouvir leur chasse de prédilection les chasseurs ont beaucoup de contraintes et d'obligations, par exemple l'indemnisation des dégâts et l'augmentation des plans de chasse si nous ne prélevons pas assez de chevreuils et cervidés, des pénalisations à cause des sangliers, tout cela nous coûte cher.

Avec un peu de tolérance, de compréhension, de la part de tout ce monde, je pense que tout devrait aller mieux. Si vous voyez des chasseurs en battue, n'ayez pas peur de demander à l'un d'entre eux, s'il faut que vous fassiez demi-tour, sinon, par ou passer sans risque et sans gêner.

(Le billet que j'ai écrit pendant ce débat, d'une seule traite, et sous l'effet de la mauvaise humeur, a été repris et remanié calmement et détendu. Parce qu'il y a des idiots (restons polis) partout. Si toutefois il y a des personnes qui se sentent offensées je leur demande humblement de bien vouloir m'excuser.)

Société de chasse de la Manzanne.

Nous avons passé un accord oral avec le président de la Manzanne (chasseurs de petit gibier et de chevreuils) qui nous autorise de chasser les cerfs et sangliers sur leur territoire. En contre partie, il nous demande de bien vouloir prélever les cerfs et biches que le propriétaire (caisse des dépôts et consignations) leur a imposé à cause des dégâts sur leurs plantations et les champs voisins. Nous avons donc trois bracelets supplémentaires. Nous soulignons la bonne entente établie avec cette nouvelle société de chasse, comme avec les autres.

Lous de St Loup

Jean-Paul CASSIAU

Encore une année riche en événements pour « LOUS de ST LOUP », cela prouve la bonne santé de cette association et de celle de ses membres.

Le club des Aînés se porte bien avec ses 100 membres, nombre qui se stabilise depuis quelques années, les jeunes retraités n'ayant pas encore envisagé de le rejoindre... Nous sommes prêts à les accueillir, ils sont attendus. !

Premières retrouvailles de l'année, la galette des rois offerte gracieusement par le club, après-midi conviviale qui s'est déroulée le 10 janvier, à l'issue de l'Assemblée Générale.

Le 20 mars, pour fêter l'arrivée du printemps première sortie au restaurant à Maillas, un repas pris dans une bonne ambiance à la grande satisfaction des participants.

Le 21 juin, (été) voyage annuel en direction de GONDRIN (32), au cœur de la Gascogne et la région de l'armagnac occasion de fêter l'arrivée de l'été. Matinée occupée à la visite d'un atelier artisanal d'authentiques croustades gasconnes, où nous avons assisté à la fabrication de cette spécialité. Après, cette visite gourmande, direction le restaurant pour le repas spectacle, du rire, des chansons, de la danse et de la bonne humeur « garantie Sud-ouest » ! Très bonne ambiance, satisfaction des 56 participants.

Le 3 juillet organisation de la traditionnelle journée plein air aux étangs de Gaillères. Rendez-vous donné sur les lieux pour certains en voiture et d'autres à vélo. Sur place, marche avant le pique-nique sous les arbres. L'après midi pétanque, jeux de cartes, sieste !!! Après une journée pleine de soleil, retour à Lencouacq. Après la trêve estivale, reprise des activités avec la fête de saint Leu le 1^{er} septembre dans la salle des fêtes. Les participants ont eu grand plaisir de se retrouver lors d'un très bon repas.

Le bien vieillir est au cœur de Génération Mouvement, en favorisant des actions aux côtés de ses adhérents sur le terrain. Pour cela, avec l'Association Santé Education et Prévention sur les Territoires (ASEPT) nous avons mis en place un atelier « Nutrition » animé par une professionnelle de santé et suivi par 12 personnes. Début 2019 un atelier « Mémoire » est prévu. Nous seniors, devons être acteurs de notre santé.

Durant l'année d'autres activités sont organisées : le lundi matin et le mardi après midi : marche (rendez-vous place du foirail) et le dernier jeudi de chaque mois à la salle des associations belote, tarot et jeux de société.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2019. Nos pensées vont aux personnes malades et aux familles qui ont eu la douleur de perdre un être cher.

CULTURE ET PATRIMOINE DE LENCOUACQ

Jean-Paul CASSIAU

L'association « **Culture et Patrimoine** » est née en 2017, pour récolter des fonds en vue de faire réaliser au plus vite une étude diagnostic de notre Eglise du village dont la restauration devient extrêmement urgente.

Un appel aux dons a été adressé aux habitants de la commune et aux divers décideurs de la Région. Notre appel a été entendu en adhérant à l'association et/ou en effectuant un don. Nous sommes reconnaissants et vous remercions de votre générosité

Pour nous permettre de poursuivre notre action, vous êtes invités, si vous ne l'avez pas fait à nous renouveler votre soutien (adhésion 5€) et/ou un don. Il nous reste du chemin à faire ensemble, si vous le voulez bien, pour poursuivre notre action de sauvegarde.

Notre démarche est de préserver notre patrimoine local dans un but culturel et non cultuel.

J'espère que vous aurez plaisir à nous rejoindre et à continuer à nos côtés. A nouveau, merci pour votre fidélité et de vous compter parmi nous cette année.

Chèque libellé à l'Ordre de « **l'association culture et patrimoine de LENCOUACQ** » sous pli cacheté au nom de l'association - Mairie de Lencouacq, 5 rue de l'église.

Amicale Détection Landes

Marc HOUZÉ

L'année 2018 a encore été une année animée pour notre association.

Notre assemblée générale s'est tenue à Pissos le 29 avril où l'équipe dirigeante a été reconduite. Les orientations prises en 2016 avec les instances archéologiques du Service Régional de l'Archéologie de Bordeaux ont été réaffirmées.

L'association a participé au colloque sur les « Landes Romaines » organisé par la Société de Borda le 16 décembre 2017. En partenariat avec le Service Régional d'Archéologie, un projet de recherches du lieu présumé de la bataille des aquitains en 56 avant J-C, a été présenté au public.

Le dimanche de Pâques comme à son habitude, nous avons organisé la fameuse chasse aux œufs de Pâques en partenariat avec l'Office du Tourisme de

Vieux-Boucau. Cette année encore, il y a eu affluence d'enfants qui ont pu rechercher et retrouver les 1800 œufs en chocolats cachés sous le sable de la plage du lac marin.

Notre opération "Objets Perdus 2018" a enregistré plus d'une centaine d'appels qui ont engendré 68 interventions. Nous avons pu retrouver et restituer plus de 40 objets (25 bijoux dont 15 alliances). Une dépollution d'un terrain à Andernos nous a permis de localiser plusieurs munitions de la seconde guerre mondiale qui ont été récupérés par les services de déminage au grand soulagement du propriétaire du terrain.

Une sortie orpillage, fin septembre en Ariège, a réuni pour le week-end plusieurs membres de l'association autour d'un grand moment de convivialité. Tout le monde a pu batiller les sables aurifères du Salat sous un soleil radieux et repartir avec de nombreuses paillettes d'or.

Malheureusement, cette fin d'année a vu le décès d'un ancien membre de l'association, Daniel de Sanguinet. Nous nous associons à la peine de sa famille.



Le DART LENCOUACQUAIS

Franck MICHELENA

Depuis plus de dix ans le village procède une association de fléchettes électronique basée au Cercle des Travailleurs

En 2018, celle-ci est représentée par cinq doublettes et deux équipes.

Dans le championnat régional, toutes les équipes et doublettes ont réussi à se qualifier pour le championnat National qui se déroula début Juin à la Rochelle.

Le bilan des championnats de France est mitigé, car si les doublettes n'ont pas eu les résultats espérés, les deux équipes ont réussi à se qualifier aux portes des ¼ de finale dans leurs catégories, ce qui malgré tout est un très bon résultat vu le nombre de participants.

A savoir : l'association organise conjointement avec nos voisins cachonais, un tournoi de fléchettes ouvert à tous, licenciés et non licenciés.

Nous tenons à remercier la commune pour sa dotation annuelle ainsi que Fabienne pour son implication.



INFORMATION A LA POPULATION

Règlementation Générale de la Protection des Données (RGPD)



Pour remplir ses obligations légales et ses missions de service public, la commune collecte et traite diverses données sur ses administrés, et les conserve en tant que de besoin et dans le respect de la réglementation en matière de prescription.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de limitation et de portabilité auprès de M. PORTET Gérard, Maire, responsable du traitement auprès de Lencouacq sur place ou : par écrit en s'adressant à Mairie de Lencouacq, 5 rue de l'Eglise, 40120 LENCOUACQ en joignant une copie d'une pièce d'identité, conformément à l'article 12 du Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel.

Le Délégué à la Protection des Données personnelles est l'Agence Landaise Pour l'Informatique (ALPI, 175, place de la Caserne Bosquet BP30069 - 40002 MONT-DE-MARSAN CEDEX), que vous pouvez contacter pour tout renseignement supplémentaire.

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

HORAIRES & PERSONNEL DE LA COMMUNE

- Marie VELAY, adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe.
- Jean-Michel EDALITI, adjoint technique principal Territorial de 1^{ème} classe
- Jackie DESCAC, adjoint technique Territorial de 2^{ème} classe
- Isabelle CLOT, adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe

HORAIRE DE LA MAIRIE :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h à 12h et 13h à 16h30

Mercredi : 9h à 13h

NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h30 – 12h15

Fermé le Mercredi et le Samedi

DIPLOMES

Pierre CAZENAVE – BEPA SAPAT

Amaya IRAZOQUI - BAC STMG

Numéros utiles

A LENCOUACQ :

La Poste : 05 58 93 04 00
La Mairie : 05 58 93 04 27
E-mail : mairie.lencouacq@orange.fr
Le site : <http://lencouacq.levillage.free.fr>

A ROQUEFORT :

AMI : 05 58 45 52 65
Point Relais Emploi : 05 58 45 57 57
Communauté de Communes des Landes
d'Armagnac : 05 58 45 66 93
Mission locale : 05 58 05 75 75
Assistante sociale : 05 58 45 25 04
Gendarmerie : 05 58 45 76 39
CIAS des Landes d'Armagnac :
05 58 44 38 62 ou 05 58 45 58 85

Conseil Départemental des Landes, Direction
Solidarité départementale : 05 58 05 40 40
SINEL : 05 58 44 84 84
SYDEC : 05 58 85 71 71
IM'ÂGE (Information Multiples 3ème âge du
Conseil Départemental) : 0 800 400 404
Dépannage EDF : 09 72 67 50 40
Dépannage Orange : 1013
Frelons et guêpes : 05 58 51 03 19
SAMU : 15
POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17
N° vert téléalarme : 0 800 40 04 04
Femme Battue : 3919
Enfant en danger : 119

Etat Civil

Décès et Mention de décès :

- Danielle DEBRAY – 05/11/2018
- Georges ABDULLAH KHAN– le 02/11/2018
- Jean, Claude MATHIO – le 20/09/2018
- Denise BERNADET – le 20/09/2018
- Patrick ARROYO – le 25/08/2018
- Jeanne VIGNAU – le 29/07/2018
- Jacques EDALITI– le 09/06/2018
- Jean DUFFIEUX – le 14/05/2018
- Jeannette, Hélène GOURGUES – le 27/04/2018
- Alain NOUGUES – le 08/04/2018
- Patrick GAUDIN – le 01/04/2018
- Jeanne CABANAC– le 01/04/2018
- Denise EDALITI – le 27/03/2018
- Francine BELALA – le 24/03/2018
- Julie BIBETTE – le 07/02/2018
- Yvette LAPORTE – le 02/02/2018
- Jeanne CAPDEVILLE – le 27/01/2018
- Christian RUFFAT – le 09/01/2018

Mariage :

- Michel LAGASSAT & Séverine MONGE – le 18/08/2018
- Philippe BOUDEY & Claudia MUNDWILLER – le 18/08/2018

Naissance :

- Tara, Taïssa, Myriam DRIDI – le 19/06/2018

La loi RGPD, entrant en
vigueur en Janvier 2019,
nous obligera à ne plus
communiquer l'Etat civil
sur le bulletin communal

Le Maire, le Conseil Municipal,

Vous souhaitent une bonne et heureuse année
2019

Et vous convient à la cérémonie des Vœux

Le 19 Janvier 2019,

Dans la Salle des Fêtes à 19h00